



**EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
DU CONSEIL MUNICIPAL**

SEANCE DU 1er avril 2001

Subventions aux Unions Locales des Syndicats

Conseillers en exercice : 45

Votants : 45

Convocation du Conseil Municipal :
le 26 mars 2001

Affichage du Compte-Rendu Sommaire :
le 3 avril 2001

[\[Annexe\]](#)

Président :

M. Bernard BELLEC, Maire

Présents :

Adjoints :

Mme Françoise BILLY, M. Alain BAUDIN, M. Gérard NEBAS, Mme Nicole GRAVAT,
M. Gilles FRAPPIER, Mme Jeanine BIMES, M. Guillaume JUIN, Mme Françoise
HALAT, M. Paul SAMOYAU, Mlle Fabienne RAVENEAU, M. Luc DELAGARDE, M.
Joël RENOUX, M. Rodolphe CHALLET

Conseillers :

M. Jacques LAMARQUE, Mme Andrée CHAREYRE, M. Robert PLANTECOTE, Mme
Danièle GANDILLON, M. Michel GENDREAU, Mme Geneviève RIZZI, Mme
Catherine REYSSAT, Mme Annie COUTUREAU, Mme Marie-Edith BERNARD, Mme
Madeleine CHAIGNEAU, M. Rémy LANDAIS, Mme Catherine DEGUERCY, M.
Bernard JOURDAIN, M. Gérard ZABATTA, Mme Isabelle RONDEAU, M. Michel
PAILLEY, Mme Valérie UZANU, Mme Nathalie HIBERT, M. Amaury BREUILLE,
Mlle Karen NALEM, M. Alain GARCIA, M. Dominique GUIBERT, Mme Elisabeth
BEAUVAIS, Mme Claudie LAROCHE, M. Marc THEBAULT, Mme Michelle LE
FRIANT, Mme Christabelle CHOLLET, M. Jean-Louis EPPLIN, M. Stéphane TRONEL

Secrétaire de séance : Karen NALEM

Excusés ayant donné pouvoir :

Mme Jacqueline LEFEBVRE donne pouvoir à M. Alain GARCIA.
M. Franck GIRAUD donne pouvoir à Mme Claudie LAROCHE.

Excusés :

DELIBERATION D2011172001

CONSEIL MUNICIPAL DU 1er avril 2001

Vie Associative/Jumelages

Subventions aux Unions Locales des Syndicats

Monsieur Paul SAMOYAU, Adjoint au Maire, expose :

Mesdames et Messieurs,
Après examen par la Commission Générale informelle,

Au titre de l'année 2000 dans la limite des crédits qui ont été ouverts au Budget Primitif 2001, je vous propose d'arrêter

le montant des subventions à allouer aux Unions Locales des Organisations Syndicales.

Subvention de fonctionnement - Imputation budgétaire 920.0251.6574 # 03164

La répartition de cette subvention est effectuée selon les résultats obtenus par chaque organisation syndicale aux élections de Niort des Prud'hommes, du Centre Communal d'Action Sociale, de la Direction Départementale des Affaires Sanitaires et Sociales, des PTT, de l'Hôpital de Niort et aux élections départementales professionnelles de l'Education Nationale :

* pour 25 % à titre de charge répartie en 11 parts fixes (2 pour CGT, FO, CFDT, CFTC, 1 pour CGC, FEN et FSU)

* pour 75 % restant au prorata des résultats électoraux obtenus pour chaque organisation syndicale.

- CGT Niort - Union locale	16.842 F
- Union LocaleCFDT	14.482 F
- Union Locale FO	14.041 F
- Union Syndicale CFTC - Union locale	5.730 F
- Union Locale CGC	3.224 F
- FEN Section locale	2.202 F
- FSU (Fédération Syndicale Unitaire) - Section locale	2.479 F

Subvention aux frais de gestion -Imputation budgétaire 920.0251.6574 # 03163

Sur 1697 m² théoriques disponibles, 25 % d'entre eux sont répartis en 11 parts fixes ((2 pour CGT, FO, CFDT, CFTC, 1 pour CGC, FEN et FSU). les 75 % restants sont ventilés au prorata des résultats électoraux et sur la base de 56,25 le m²

- CGT Niort - Union locale	27.250 F
- Union Locale CFDT	23.430 F
- Union Locale FO	22.717 F
- Union Syndicale CFTC - Union locale	9.271 F
- Union Locale CGC	5.216 F
- FEN Section locale	3.562 F
- FSU (Fédération Syndicale Unitaire) -Section locale	4.010 F
- Comité de Gestion de la Maison Communale des Syndicats	32.794 F

Il est demandé au Conseil Municipal de bien vouloir :

- autoriser Monsieur le Maire à verser les sommes ainsi définies.

LE CONSEIL ADOPTE

Pour :	45
Contre :	0
Abstention :	0
Non participé :	0

Pour le Maire de Niort
Bernard BELLEC
L'Adjoint Délégué

Paul SAMOYAU

[Ordre du jour](#)